

## La tonte des pelouses

### LES PRINCIPAUX TYPES DE TONDEUSES

- Les tondeuses à conducteur à pied : tondeuses poussées ou autotractées
- Les tondeuses à conducteur porté : les tondeuses autoportées ou les micros tracteurs équipés d'accessoires de tonte.



### LA PREPARATION

#### Le matériel :

- Vérifier l'état général, la bonne fixation de l'organe de coupe, son affûtage et la bonne disposition des organes de sécurité
- Régler la hauteur de coupe.

#### Le terrain / chantier :

- Procéder à une inspection visuelle du terrain à tondre afin d'éliminer tous les objets qui pourraient être projetés (cailloux, fil de fer, bouteilles...).
- Repérer les éventuelles dénivellations qui ne permettent pas une tonte en sécurité (utiliser alors d'autres moyens comme le rotofil)
- Prêter une attention particulière aux facteurs aggravants comme l'humidité (rosée, pluie...) qui favorise le glissement et la perte de contrôle de l'équipement (reporter la tonte, utiliser le rotofil...)
- Baliser ou signaler le chantier lorsqu'il se trouve en bordure immédiate des voies de circulation ou s'il est accessible au public (délimiter la zone d'évolution le cas échéant).

#### Le personnel :

- Veiller au port effectif des équipements de protection individuelle (lunettes, chaussures de sécurité, vêtement de travail haute visibilité, protections auditives...)

### LA TONTE AVEC LES TONDEUSES A CONDUCTEUR A PIED

- Démarrer la machine, en veillant à ce que vos pieds ne soient pas engagés sous le carter.
- Travailler en restant toujours derrière la tondeuse
- Dans les dénivellations, se déplacer en travers de la pente
- Ne laisser jamais la tondeuse en marche sans surveillance
- Ne jamais tolérer la présence d'enfants ou d'autres personnes pendant la tonte



### NETTOYAGE / VIDANGE

- En cas de vidange du bac à herbe, arrêter le moteur (ou débrayer la lame).
- Avant de débarrasser ou nettoyer la machine, arrêter le moteur, couper les énergies (en débranchant la bougie), attendre l'arrêt complet de l'organe de coupe et utiliser un bâton.

## La tonte des pelouses

### L'ENTRETIEN

- Graisser les axes de roues, les câbles, les manettes de commande
- Contrôler l'état de la courroie de transmission ainsi que le ressort de rappel
- Affûter périodiquement l'organe de coupe et faire un contrôle d'équilibrage (évite les vibrations excessives)
- Vérifier la fixation de l'organe de coupe



*Une visite de contrôle annuelle chez un spécialiste permet la vérification de ces points et augmente la durée de vie du matériel.*

### LES PROTECTIONS

Les protections sont fixées en usine, elles permettent d'empêcher le contact avec des points dangereux (chauds, coupants, en mouvement...) et sont prévues pour ne pas être enlevées sans l'aide d'outils.

#### **LAISSER LES PROTECTIONS EN PLACE ET VERIFIER LEUR BON ETAT.**

Chaque tondeuse possède un manuel d'instruction, le conserver et s'y référer pour toute opération (montage, première utilisation, entretien, réparation...)

### RISQUES PROFESSIONNELS ET PROTECTIONS ADEQUATES



**Risque de projection** : de cailloux, de poussières... au niveau des jambes ou même du visage. Ne jamais enlever le déflecteur ou le panier et porter des chaussures ou des bottes de sécurité, des vêtements de travail et des lunettes.



**Risque de coupure, amputation** : essentiellement au moment du démarrage et du déboufrage. Ne jamais mettre les mains ou les pieds sous la tondeuse quelle que soit la raison. Avant toute intervention sur la lame, arrêter le moteur et débrancher la bougie. Porter des gants lors du nettoyage du carter



**Exposition au bruit** : le niveau sonore est indiqué sur la notice, il dépasse souvent 85 décibels d'où le risque de lésions de l'appareil auditif. Porter un casque antibruit.



**Risque de chute** : liée à la configuration du terrain (dénivellation, humidité, trou...) et/ou au manque d'attention. Repérer le terrain, ne pas se précipiter, faire attention en montant et descendant des engins autoportés.



**Risque d'incendie** : surtout au moment du remplissage du réservoir (le moteur doit être arrêté). Utiliser un jerrican anti-débordement, ou à défaut un entonnoir. **NE PAS FUMER**



**Risque lié à l'électrique** : pour les tondeuses électriques, risque de détérioration ou de sectionnement du fil d'alimentation. Ne pas travailler sous la pluie, utiliser du matériel à double isolation, vérifier l'état du fil, des prises et raccordements avant chaque utilisation.

**Risque pour autrui** : il s'agit principalement du risque de projection. Baliser la zone de travail.